

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANDRAIS  
SEANCE DU 23 MARS 2015**

Le Conseil Municipal de la Commune de LANDRAIS, dûment Convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. MENANT Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Mars 2015

Présents : MM. MENANT F. BABAUD R. MOUR-GASREL F. GEGADEN P. STENGER C. ROMANET E. GRELET M. MARCHAIS O. DAHERON J. AUJARD N. F.CHABIRAUD L. TURGNE F.

Absents : excusé : M. CAILLON F. (1 pouvoir à M. MENANT F) MOINARD P. (1 pouvoir à TURGNE F.) PINAUD J. (1 pouvoir à BABAUD R.)

Le compte rendu de la précédente réunion ayant été approuvé à l'unanimité, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Madame MOUR-GASREL a été élue secrétaire.

**ORDRE DU JOUR :**            session ordinaire

**Vote du compte administratif 2014**

**Vote du compte de gestion 2014**

**Affectation du résultat**

**Informations de la commission communication**

**Informations de la commission environnement**

**Informations et questions diverses**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. BABAUD Robert, doyen, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2014, dressé par M. Francis MENANT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section fonctionnement	428 906.13	483 004.00
	Section investissement	62 005.41	86 120.22

Reports 2013	Section fonctionnement		45 888.62
	Section investissement	- 51 983.08	
	<b>TOTAL</b>	<b>- 51 983.08</b>	<b>45 888.62</b>

Restes A réaliser	Section investissement	12 500.00	982.00
Résultat Cumulé	Section fonctionnement	428 906.13	528 892.62
	Section investissement	126 488.49	87 102.22

---

TOTAL CUMULE

555 394.62

615 994.84

---

- 2) Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,  
Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres prescrites,

Le Conseil Municipal :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. BABAUD Robert,  
Doyen, après avoir approuvé le compte administratif 2014 dressé par Monsieur le Maire, et constaté :

- un résultat de fonctionnement de 99 849.84 €
- un solde d'investissement de -27 868.27 €
- des dépenses engagées reportées de 12 500.00 €
- des recettes engagées reportées de 982.00 €

décide d'affecter les inscriptions budgétaires 2015 comme suit :

<b>Virement nécessaire au 1068</b>	<b>39 386.27 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté 002</b>	<b>60 600.22 €</b>

### **REVISION DU PLU**

Lors de la séance du conseil en date du 06 octobre 2014, il a été décidé la modification simplifiée du PLU. Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a pris contact avec le cabinet CREA Urbanisme Habitat de La Rochelle qui a fait une proposition financière pour cette procédure.

Après avoir pris connaissance des chiffres, les conseillers acceptent ce devis.

Monsieur le Maire va prendre contact rapidement avec le cabinet CREA afin que cette modification soit engagée au plus vite.

## **INFORMATIONS COMMISSION COMMUNICATION**

Madame Frédérique MOUR-GASREL rend compte aux conseillers des projets de la commission communication, à savoir :

- des rencontres population/élus dans différents hameaux (5) et dans le bourg (3).

Ces rencontres pourraient être organisées en lieu neutre, sous un tivoi un vendredi soir à partir de 19 heures afin de concerner le plus de monde possible.

Elles pourraient se faire autour d'un apéritif, de manière informelle et conviviale, l'idée étant de permettre aux élus de secteur (et aux autres s'ils le souhaitent) d'échanger avec les riverains, d'être à l'écoute et «sur les lieux ».

2 rencontres « tests » sont prévues : le vendredi 29 mai pour Les Egaux et St Gilles et le vendredi 12 juin pour Les Granges.

Un bilan sera fait et s'il s'avère constructif, l'initiative sera reconduite dans les autres hameaux et le bourg. Une invitation sera envoyée aux habitants concernés.

- Une refonte de la plaquette pour les nouveaux habitants est en cours.
- Le site de la commune reçoit entre 5 et 15 visites par jour (plus de 890 visiteurs pour près de 6000 pages vues depuis sa création).
- Prévoir un portique pour l'affichage des manifestations aux entrées du village

## **INFORMATIONS COMMISSION ENVIRONNEMENT**

Nouveau sentier de randonnée : la commission a décidé de développer un nouveau sentier de randonnée, d'environ 10 kms.

Le départ se ferait du centre bourg en direction de l'Aire Naturelle de Loisirs via Toucherit puis direction les Pierrières. Prendre ensuite direction Fondouce rejoindre les bois de Monlieu direction le bois des Chaumes, aller en direction des Egaux, rue du Lavoir, puis en direction du fief de Bel Air et rejoindre le bourg de Landrais en passant par le chemin vert direction le Logis.

Contact va être pris avec un aménageur fédéral FFR au niveau du Département ainsi qu'avec la CDC Aunis Sud (sentiers communautaires).

Une reconnaissance du parcours est prévue le lundi de Pâques, le 06 avril. Rendez-vous place de la Mairie à 9h30.

Travaux massifs Les Granges : il est prévu la mise en place d'un massif au niveau du 4 rue du Pré Trénaï.

Pour cela il faut procéder à un décaissement, évacuer les remblais, apporter de la terre. Un passage est prévu entre le trottoir et le mur pour sécuriser les piétons.

On peut féliciter Xavier BEDAIN pour la création du massif à l'entrée des Granges, rue des Puits.

Monsieur MOINARD avait signalé que le stationnement devant le 8 rue du Pré Trénaï en face du poteau EDF situé au niveau du 17 rue du Pré Trénaï occasionne un rétrécissement de la voie et rend difficile le passage du bus entre autres.

Aménagement Place de la Mairie : Monsieur le Maire signale que le dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général, il sera étudié à la session de Mai, mais nous avons eu l'autorisation de commencer les travaux.

Les travaux de l'allée seront réalisés par l'entreprise MARCHAND. (bien moins coûteuse que les autres propositions).

Signalisation 17 a fait une proposition pour la pose de 2 bornes amovibles pour interdire le passage des véhicules sur la place.

Eoliennes : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est convoqué à la Préfecture le mercredi 25 mars au sujet du projet d'extension du parc éolien de Péré.

## **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

Tonte des terrains communaux : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que depuis la fusion de la CDC Plaine d'Aunis et Surgères, la tonte de nos terrains (ANL et camping) n'est plus assurée. Nous devons louer le matériel adéquat.

Monsieur le Maire a pris contact auprès de concessionnaires, compte tenu du coût élevé d'une tondeuse autoportée (20 000 € !) il s'est tourné vers du matériel d'occasion. Devant la rareté de ce matériel d'occasion une proposition s'offre pour une tondeuse autoportée de marque Kubota dans les Deux Sèvres pour la somme de 8 500 €.

Monsieur le Maire se rendra sur place le jeudi 26 mars avec l'employé communal Robert PLOQUIN pour voir la machine.

SNC Chez Seb : Monsieur le Maire informe les conseillers que l'établissement est en liquidation judiciaire depuis le 17 mars. La commune va être amenée à réfléchir sur le bail actuel et trouver la solution la plus adaptée pour pérenniser un multi service dans notre village.

Fête de l'Eté : le CAC de Surgères a souhaité programmer l'ouverture de la fête des scènes d'été à LANDRAIS le samedi 27 juin 2015. Une réunion est prévue le mercredi 01 avril 2015 à 20h30 à Landrais avec M. FLECHAIS Philippe, directeur du CAC. Sont conviés les Présidents d'Associations landraisiennes et les élus.

Elagage : M. Fabrice TURGNE fait remarquer que tout n'a pas été fait au niveau de l'élagage, notamment le chemin de la Perche et St Gilles. M. BABAUD Robert répond que l'entreprise BOINOT n'a pas terminé son intervention sur la commune.

CCID : la commission communale des impôts directs se réunira le Mardi 07 avril 2015 à 18h.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Les membres du Conseil,

le Maire,  
F. MENANT